

Éditorial

1988 ou la valse des généraux

Michel Coulombe

Volume 8, numéro 3, avril-mai 1989

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/34280ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des cinémas parallèles du Québec

ISSN

0820-8921 (imprimé)

1923-3221 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Coulombe, M. (1989). Éditorial : 1988 ou la valse des généraux. *Ciné-Bulles*, 8(3), 2-3.

Michel Coulombe

1988 ou la valse des généraux

■ L'année écoulée restera, pour plusieurs, celle de la valse des généraux. Une valse étourdissante. Au Québec, comme chacun le sait, le personnel des organismes publics en cinéma est très mobile, et il faut être des plus attentifs pour savoir qui fait quoi et littéralement sorcier pour savoir pour combien de temps encore). Là où 1988 se démarque de l'ordinaire c'est qu'au cours de l'année les dirigeants de tous les organismes publics liés au cinéma ont changé.

François Macerola a quitté la direction de l'Office national du film en fin d'année, laissant derrière lui un organisme qui ne semble pas avoir le cœur à fêter son cinquantième anniversaire. Si, au moment de son départ, le nom de son successeur était toujours inconnu, il était certain que le principe d'alternance serait respecté : un haut-commissaire anglophone succéderait forcément au commissaire francophone. C'est Joan Pennefather qui assure l'intérim.

La situation de Téléfilm Canada était plutôt embrouillée en début d'année. La suite a rappelé qu'il faut, hélas, plus de temps pour reconstruire une entreprise dont l'image a été plus d'une fois égratignée par ses propres leaders qu'il n'en faut pour créer un sérieux déséquilibre. Pierre Des Roches a accepté une lourde tâche en prenant la direction de l'organisme fédéral, aux côtés d'Edmund Bovey à la présidence. Il leur faudra encore un certain temps et une grande vigilance pour effacer les traces du mauvais rêve qu'aura été le trop long règne de Jean Sirois, président, et celui, pas forcément beaucoup plus reluisant, de Peter Pearson, directeur général. On ne saurait prendre à la légère un organisme qui gère tant de millions et qui détient la clé — financière — d'un cinéma national ambitieux mais fragile. Et ce n'est pas le partage explosif du fonds de

distribution de plusieurs millions créé par la ministre Flora McDonald entre une poignée de distributeurs privilégiés qui arrangera les choses. Les gagnants laissent derrière eux leurs nombreux collègues qui n'ont pas été admis dans ce club sélect et qui voient venir les jours sombres et anticipent, lucides, une inflation inquiétante. Voilà un dossier stratégique où Téléfilm Canada doit parvenir à imposer un leadership éclairé plutôt que de donner l'impression de distribuer les millions sans tenir compte des conséquences sur le marché et sans qu'il soit clair et net qu'on cherche, d'abord et avant tout, à assurer une meilleure diffusion à la production nationale.

Au niveau québécois même phénomène, puisque la révision de la Loi sur le cinéma a eu l'effet d'un remue-ménage, ne laissant à un poste de décideur que la ministre des Affaires culturelles, Lise Bacon, qui, contrairement à certains de ses prédécesseurs et déjouant les prédictions désenchantées de nombreux observateurs, a choisi de prendre en mains son ministère plutôt que de voler, à la première occasion, vers un nouveau défi. On retrouve maintenant Charles Denis à la tête de la Société générale des industries culturelles (qui combine les mandats de la SODICC et de la S.G.C.Q.) et, à ses côtés, Robert Brisebois à la tête de la section cinéma. Leur arrivée a entraîné le départ du directeur général de la S.G.C.Q., Jean-Guy Lavigne. Si l'organisme avait connu, en quatre ans, des hauts et des bas, il faut reconnaître qu'on y retrouvait toujours un nombre significatif d'employés liés au secteur du cinéma depuis des années ; la tendance a été renversée. Des mesures devront être prises avant longtemps pour corriger la situation et éviter la dérive dans un domaine où une saine gestion demeure un atout mais où une connaissance profonde de la matière à traiter (la cinématographie québécoise, avec son passé, ses créateurs et leurs orientations) constitue une carte maîtresse.

À l'Institut québécois du cinéma, Claude Fournier a mené à terme son mandat de président avec un panache indiscutable et il peut se vanter d'un parcours à peu près sans faute (si ce n'est l'échec, probablement inévitable, de l'harmonisation des rapports avec la S.G.C.Q. et celui de la Fête — inaboutie — du cinéma). André Link, porte-parole des distributeurs, lui a succédé.

Le grand balayage (non concerté) a aussi emporté celui qui paraissait à toute fin pratique

immuable, André Guérin, président de la Régie du cinéma. Il occupait à peu près les mêmes fonctions depuis 25 ans, ce qui, de l'avis de plusieurs, faisait de lui un repère rassurant dans la mouvance administrative. Claude Benjamin, qui n'est pas issu du milieu du cinéma, prend la relève à la Régie du cinéma et il a le grand avantage d'offrir un regard neuf sur des questions (on pense évidemment à une discutabile réglementation) mille fois ressassées aussi bien sur le plan public que sur le plan des démarcheurs de toutes tendances.

Les voilà tous installés dans leurs nouvelles fonctions. La dynamique du cinéma québécois, qui a partie liée avec tous ces organismes publics, s'en trouve complètement modifiée.

Certains dossiers n'ont pas avancé comme on aurait pu l'espérer au cours de l'année qui s'est écoulée. Ainsi, le projet d'école de cinéma demeure un projet et on en parle encore comme de quelque chose de flou surpris que tant d'efforts n'aient pas conduit au dépôt d'un document solide et complet qui présente et illustre les choix effectués par les organismes partenaires dans ce dossier. Par ailleurs, il n'existe toujours pas de programme qui soutienne le réseau, affaibli, des salles non commerciales à travers le Québec, et ce, après un nombre impressionnant de demandes, de mémoires et de rencontres. L'Association des cinémas parallèles du Québec célèbre cette année son dixième anniversaire et réclame un tel soutien depuis sa fondation. En vain.

Pire que l'absence de progrès, il y a la régression. Et on a régressé du côté des salles de répertoire qui ont fermé en série dans la région de Montréal, réduisant considérablement le nombre d'écrans vers lesquels peuvent se tourner les distributeurs qui veulent sortir en salle des films qui n'ont pas avantage à s'avancer sur le terrain occupé par les grosses productions américaines, européennes ou québécoises. Il leur reste le Cinéma Parallèle, le Rialto et le Ouimetoscope.

Trois bonnes surprises tout de même. D'abord la création d'un Groupe d'étude sur l'exploitation des salles de cinéma mandaté par Lise Bacon pour étudier la diffusion du cinéma au Québec. C'est en 1989 que son travail — 52 recommandations ? — devrait porter fruit. Ensuite, la production d'une première série de téléfilms par quatre compagnies du secteur privé et l'Office

national du film. Avec des budgets raisonnables — entre 800 000 \$ et 900 000 \$ — on est parvenu, en règle générale, à d'heureux résultats, travaillant plus que jamais la scénarisation et soignant l'interprétation. Radio-Québec, qui avait eu au printemps une malheureuse initiative en choisissant de ramener tous les films à une durée fixe, aura eu l'excellente idée de s'associer à cette série à laquelle ont travaillé les Anne Claire Poirier, Michel Brault, Michel Poulette, Jean-Claude Labrecque et autres. Enfin, le retour d'abris fiscaux (cette fois au niveau québécois) qui ont permis de combler le vide laissé à la disparition des abris fiscaux au niveau fédéral (partiellement compensé, il est vrai par l'injection de plusieurs millions de dollars supplémentaires à Téléfilm Canada et à l'Office national du film). Mais il faudra voir quel cinéma encouragent ces millions ajoutés par le biais des contribuables. Sans exiger un point de vue hautement moral sur les films qui ont ou n'ont pas accès à l'argent provenant des abris fiscaux (on parle de centaines de millions), il faudra s'intéresser de près au type de production qui prospère dans un tel contexte économique. Est-on prêt à tourner n'importe quoi pour obtenir le plein emploi dans le milieu du cinéma ? Quelle part compte-t-on réserver aux films de langue française au royaume de la prospérité ? Que compte-t-on faire pour décourager le tournage de films qui tiennent plus de l'investissement planifié que du septième art ? Ces questions ne sont pas innocentes, il faudra toujours les avoir en tête.

Chaque année, certaines valeurs sont à la hausse sur le marché du cinéma, d'autres déclinent. Ainsi, le Festival des films du monde, événement dominant de la vie cinématographique québécoise, a perdu des plumes en 1988 en accentuant ses mauvais rapports avec la presse québécoise qui, pourtant, ne demande qu'à écrire et à dire haut et fort qu'il faut aller au cinéma. Dommage. Quant à la Cinémathèque québécoise, elle a gagné en notoriété grâce aux célébrations qui entourent son vingt-cinquième anniversaire. On continuera de célébrer au cours de la prochaine année puisque 1989 sera non seulement l'année du cinquantième anniversaire de l'Office national du film mais aussi le début de l'Année du cinéma canadien qui, avant même de débiter, a eu des ratés. Si ces festivités permettent à plus de spectateurs de voir les productions d'ici, elles auront leur raison d'être. Autrement, elles auront raté leur cible. ■